

Pas de répit pour l'action syndicale !

Audience DCCRS

Jeudi 2 décembre à 18h00
une délégation (*) du-SNAPATSI a été reçue
officiellement par la Direction Centrale des CRS.

Lors de cette audience, divers sujets ont été abordés :

Recrutement 2010 des personnel techniques

Le SNAPATSI demande que **les recrutements 2010 permettent en priorité de remplacer les collègues techniques qui attendent depuis des mois leur mutation dans le cadre du mouvement 2009.**

Dans un second temps notre organisation **demande que les compagnies très déficitaires** comme la CRS 46, la CRS 26 ou d'autre encore **soient pourvues en priorité.**

Nous avons été entendus sur ce point.

Il est à noter qu'aucune augmentation des effectifs techniques n'est envisagée par la DCCRS dans les mess et foyers compte tenu de la baisse des effectifs actifs.

Affectations des adjoints techniques dans les postes logistiques en 2010

Le SNAPATSI réaffirme sa **volonté de poursuite de la substitution actifs/personnels techniques sur les différents postes logistiques des unités, tel que cela a été acté lors du CTPS de novembre 2008.**

La DCCRS s'est engagée à rester dans cette logique de substitution dès lors que la balance des effectifs théoriques et réels serait atteinte dans les unités. Des propositions ont par ailleurs été faites en ce sens.

Instruction de gestion AT/OC et les heures supplémentaires

Parmi les différents points abordés concernant l'instruction, **le SNAPATSI a alerté la DCCRS sur des anomalies d'enregistrement des heures supplémentaires par le logiciel de gestion.**

Notre organisation est également revenue sur **l'organisation des déplacements et l'amplitude de travail journalière qui génère des dysfonctionnements.**

La DCCRS a pris bonne note des cas présentés et nous a assuré de nous donner réponse rapidement sur ces points.

Gestion des personnels techniques hors des services restauration

Le SNAPATSI a évoqué la gestion des repas pour ces personnels, les horaires de travail, les temps de pause et l'absence d'instruction pour leur gestion du temps de travail puisqu'ils ne rentrent pas dans l'IGOT du 17 octobre 2007.

Le SNAPATSI propose à la DCCRS de travailler sur une instruction pour les personnels logistiques qui prendrait en compte leur environnement de travail et leur spécificité.

La DCCRS a pris bonne note de notre proposition et nous répondra prochainement.

Formation des adjoints techniques sur les logiciels de gestion WINMESS, WINFOYER et GMMPN

Le SNAPATSI déplore que les personnels techniques affectés dans les postes logistiques des unités ne soient pas formés dès leur prise de poste et exprime son incompréhension vis-à-vis du positionnement de certains fonctionnaires sur des stages prévisionnels alors qu'ils ne sont absolument pas en postes logistiques.

Le SNAPATSI demande que les personnels qui sont déjà en poste logistique soient formés sur le logiciel leur correspondant le plus rapidement possible et que **les futurs adjoints techniques** qui intégreront ces mêmes postes, **bénéficient de la formation les concernant dès leur affectation.**

La DCCRS a entendu notre revendication et fera prochainement un point sur l'organisation du calendrier des stages 2010 en prenant en compte ces éléments.

Dossiers individuels

Le SNAPATSI a également évoqué plusieurs dossiers individuels et a été entendu avec une **attention particulière par la Direction Centrale.**

(*) La délégation du SNAPATSI était composée de Nathalie MAKARSKI, secrétaire générale, Bénédicte VERDIN, secrétaire nationale chargée des personnels administratifs et de Hugues THIBAUT, secrétaire national chargé des personnels techniques.